



Comité Stratégique de Filière
Infrastructures numériques

DOSSIER DE PRESSE

Signature de l'avenant au contrat stratégique de la filiale

INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES

26 janvier 2021

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| Éditorial | 3 |
| Le Comité Stratégique de Filière « Infrastructures numériques » | 4 |
| Contexte | 4 |
| La filière des infrastructures numériques | 4 |
| Les enjeux de la filière..... | 4 |
| Les parties prenantes au contrat de filière | 5 |
| Les projets structurants du contrat de la filière « Infrastructures numériques » 7 | 7 |
| Projet 1 : 5G..... | 7 |
| Enjeux | 7 |
| Objectifs et réalisations | 8 |
| Projet 2 : Construire les territoires intelligents..... | 9 |
| Enjeux | 9 |
| Objectifs et réalisations | 9 |
| Projet 3 : Sécuriser l'emploi et les passerelles de formation vers les nouveaux métiers des infrastructures numériques | 10 |
| Enjeux | 10 |
| Objectifs et réalisations | 10 |
| Projet 4 : Participer à l'élaboration d'une stratégie de création d'offre à l'exportation et diffuser le modèle français de déploiement des infrastructures ouvertes et mutualisées..... | 12 |
| Enjeux | 12 |
| Objectifs et réalisations | 12 |
| La dynamique de relance de notre économie | 13 |
| Un rôle essentiel de la filière infrastructures numériques | 13 |
| La participation du CSF à la dynamique du Plan de relance..... | 14 |
| L'avenant au contrat de filière « Infrastructures numériques » | 15 |
| La transition écologique de notre société : | 15 |
| La compétitivité de notre économie : | 15 |
| La cohésion de la filière : | 16 |

Éditorial

En décembre 2019, l'État et l'ensemble de la filière des infrastructures numériques ont signé le contrat stratégique de filière visant à fédérer tout un écosystème afin de répondre aux besoins toujours croissants de connectivité de nos territoires, de nos entreprises et de nos concitoyens.

Quatre projets ambitieux ont depuis démarré, autour de la 5G, afin de la rendre accessible à toutes et tous, des territoires intelligents, afin d'accompagner les collectivités dans leur transformation citoyenne, autour de l'emploi et du développement des compétences et autour de l'export, afin que la filière soit plus visible à l'international.

La crise sanitaire et économique que notre pays traverse depuis bientôt plus d'un an a démontré que notre filière porte les infrastructures au cœur du maintien du lien social, de l'éducation et de l'activité économique. Elle porte aussi, en elle, les conditions de la transformation numérique des secteurs industriels, pour la plupart durement touchés par la crise économique actuelle, sans précédent depuis la fin de la 2^{nde} guerre mondiale.

Notre filière a, par ailleurs, démontré sa résilience en continuant ses investissements et ses déploiements en ces temps troublés, grâce à un effort inédit de solidarité entre tous les acteurs de la filière. La filière investit chaque année plus de dix milliards d'euros dans la construction et la maintenance des réseaux de demain.

Le Gouvernement a sollicité notre comité, le 1^{er} octobre 2020, pour engager une actualisation de son contrat afin de l'adapter aux objectifs du plan *France Relance*.

L'enjeu de cet avenant est de tirer parti des forces de nos filières, pour contribuer à la transition écologique de notre société, pour renforcer la compétitivité de nos territoires et de nos industries et la souveraineté de notre pays, contribuer aux grands enjeux de cohésion sociale, notamment en matière de mixité, d'emploi des jeunes et de retour de à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées.

La filière s'inscrit donc pleinement dans la mise en œuvre du plan de relance, et notamment des stratégies d'accélération ciblées des secteurs prioritaires, qui bénéficieront d'un accompagnement par le 4^{ème} programme d'investissements d'avenir, tel qu'annoncé par le Premier ministre au mois de janvier 2021. La filière entre ainsi dans la stratégie d'accélération sur la « 5G et les futures technologies de réseaux de télécommunications ».

Au-delà, c'est bien aux enjeux de la transformation des entreprises et à l'avènement de « l'industrie 4.0 » que notre filière entend bien apporter sa contribution décisive, tout en restant attentive à ce que l'ensemble de nos concitoyens puissent continuer à bénéficier de l'apport essentiel de nos infrastructures.

Nicolas GUÉRIN

Président du CSF et Président
de la Fédération Française des Télécoms

Le Comité Stratégique de Filière « Infrastructures numériques »

Contexte

Le 22 novembre 2018, le Conseil national de l'industrie a labellisé le Comité stratégique de filière relatif aux infrastructures numériques. Le Comité a identifié 4 projets structurants, dont les feuilles de route sont détaillées dans le contrat de filière. Tous font l'objet d'engagements réciproques industrie/État. La signature du contrat par l'industrie, les organisations syndicales, Régions de France et le Gouvernement en décembre 2019 a constitué un moment fort pour cette filière qui est un maillon essentiel de la numérisation de notre pays et dont le potentiel économique est considérable.

Néanmoins, pour faire face à une crise sanitaire et économique sans précédent et permettre la reprise en sécurité de l'activité économique, le Gouvernement a mis en place des dispositifs inédits et a travaillé au rebond de nos filières industrielles dans le cadre du plan de relance de l'économie. Dans cette perspective, le Gouvernement, en date du 1^{er} octobre 2020, a sollicité le Comité pour engager rapidement une revue de son contrat afin de l'adapter aux objectifs du plan *France Relance*. Matérialisé par un avenant, la modification du contrat de filière vise à actualiser les projets du Comité et les compléter dans trois domaines prioritaires du plan de relance : la transition écologique, la compétitivité et la souveraineté et la cohésion (emploi).

La filière des infrastructures numériques

L'écosystème de la filière Infrastructures numériques est vaste et dispose d'un nombre important de synergies entre les différents acteurs. L'ensemble des marchés concernés (services marchands des opérateurs télécoms, fabrication de composants et d'équipements réseaux, fabrication d'équipements optiques, etc.) sont tous oligopolistiques : il existe sur ces marchés de grands champions industriels et internationaux mais également de nombreuses TPE/PME.

La filière Infrastructures numériques rassemble les fabricants de composants et d'équipements réseaux, les opérateurs d'infrastructures fixe et mobile et de services de communications électroniques, les fabricants de matériels et câbles de communication/très haut débit et les industriels des réseaux d'initiative publique. Enfin, elle peut compter sur de nombreux centres de recherche et pôles de compétitivité pour favoriser son essor économique et développer les activités de R&D.

Les enjeux de la filière

La filière Infrastructures numériques est aujourd'hui le socle essentiel de la connectivité pour toutes et tous, et en toute circonstance. Il s'agit d'un écosystème complexe : de la fabrication des matériaux nécessaires à la construction d'un réseau d'infrastructures numériques, à sa mise à disposition, son exploitation et les services qui en découlent. La filière Infrastructures numériques est donc le pilier incontournable

de la numérisation des territoires et constitue un élément majeur pour permettre le développement de l'ensemble de l'industrie française, toute filière confondue.

L'écosystème des infrastructures numériques dispose de nombreux atouts, portés aussi bien par des acteurs historiques que par de nouveaux acteurs innovants, dont le seul objectif est de généraliser la connectivité et d'offrir de nouveaux services toujours plus performants en faveur de l'innovation technologique. Les principaux défis à relever sont les suivants :

- Anticiper la mise en œuvre des nouveaux réseaux très haut débit et 5G afin de parfaire le savoir-faire français en la matière ;
- Œuvrer au bénéfice des autres filières-clé (automobile, transport, santé, sécurité, militaire, etc.) afin d'identifier leurs besoins en matière d'infrastructures et nouer de nouveaux partenariats ;
- Agir au bénéfice des territoires ;
- Renforcer la filière dans sa capacité à exporter ;
- Relever le défi des compétences et de l'emploi.

Les parties prenantes au contrat de filière

La Fédération Française des Télécoms (FFTélécoms) réunit 18 opérateurs de communications électroniques en France. Ses opérateurs membres sont aussi bien des opérateurs d'infrastructures investis dans l'aménagement numérique du territoire (Altice-SFR, Bouygues Telecom, Orange) que des opérateurs type MVNO (Syma, Pritel, La Poste Mobile, Legos), ou agissant exclusivement sur le marché Entreprises (Colt, Hub Télécom, Ielo, IP Directions, Manifone, Odigo, Tofane, Verizon, Wordline) ou sur les marchés d'accueil d'infrastructures (IELO, Arteria, RATP Connect). Elle a pour mission de promouvoir une industrie responsable et innovante au regard de la société, de l'environnement, des personnes et des entreprises.

InfraNum, la Fédération des Entreprises Partenaires des Territoires Connectés, regroupe plus de 200 entreprises (bureaux d'études, opérateurs, intégrateurs, équipementiers, fournisseurs de services, etc.). Partenaire industriel de tous les territoires connectés ou à connecter, elle soutient non seulement l'aménagement numérique mais également le développement des usages sur les territoires, en les accompagnants dans la mise en place d'une infrastructure neutre, ouverte et mutualisée. Pour cela, elle favorise les partenariats entre acteurs publics et privés dans le but de permettre aux collectivités de développer les usages du citoyen, de valoriser leur économie locale et de mettre en avant les atouts propres à chaque territoire.

Le Syndicat Professionnel des fabricants de fils et câbles électriques et de communication (SYCABEL) est l'organisation professionnelle de l'industrie des fils et câbles électriques et de communication et un acteur majeur du développement économique et de l'aménagement du territoire. Le Syndicat représente l'un des plus importants secteurs de la construction électrique en France. Il regroupe aujourd'hui plus de 20 sociétés - dont plusieurs leaders au plan mondial - qui réalisent près de 90% du chiffre d'affaires de l'industrie française des fils et câbles.

L'Alliance Française des Industries du Numériques (AFNUM) est le syndicat professionnel qui représente, en France, les industriels des réseaux, des terminaux de l'électronique grand public, de la photographie et des objets connectés (réseaux fixes, mobiles, publics et privés, terminaux de télécommunications et composants, équipements de l'électronique grand-public, audio-vidéo, équipements de distribution de signaux, équipements photo, supports d'images et d'information).

Les pôles de compétitivité et instituts de recherche de l'industrie des composants réseaux et des infrastructures numériques (Image et Réseaux, Systematic, b<>com, etc.) qui animent les écosystèmes d'innovations regroupant TPE/PME, startups et grands groupes.

Les associations de collectivités (AVICCA, AMF, ADF, Régions de France, APVF), acteurs au centre de la transformation numérique des villes et territoires, dont la participation est essentielle pour un développement cohérent, harmonieux et répondant aux besoins identifiés des infrastructures numériques.

Les projets structurants du contrat de la filière « Infrastructures numériques »

Projet 1 : 5G

Enjeux

La France entre dans une phase de développement technologique sans précédent avec l'arrivée de la technologie 5G. L'évolution des protocoles de communication électronique a toujours constitué une avancée majeure dans l'écosystème industriel et numérique. La technologie 5G s'inscrit également dans cette perspective avec les opérateurs télécoms et les équipementiers réseaux en première ligne pour faire de cette technologie une réussite.

Il est possible d'ores-et-déjà d'anticiper une hausse des investissements dans les infrastructures réseaux du fait du déploiement, dès 2020, des premiers équipements 5G à vocation commerciale par les opérateurs télécoms.

Plus importants encore que les retours sur investissements du déploiement des réseaux 5G, ce sont les usages permis par les performances de cette nouvelle technologie qui engendreront le plus de bénéfices pour l'économie française.

En effet, l'écosystème 5G va permettre de délivrer une multiplicité de nouveaux usages concernant de nombreux secteurs et à destination aussi bien du grand public que des entreprises, des services publics et autres institutions.

Des secteurs vont subir des transformations profondes liées à la numérisation et en particulier à l'arrivée de la 5G : l'industrie 4.0, l'automatisation du transport automobile et ferroviaire, l'optimisation des réseaux de transport et de distribution d'énergie, l'amélioration des dispositifs de sécurité et de cybersécurité, ou encore l'intégration entière du numérique dans le domaine de la santé avec l'introduction à grande échelle de la téléchirurgie.

La 5G se pose donc comme facilitateur de la numérisation de la société et de l'économie. Pour anticiper les étapes à venir et positionner la France comme leader des écosystèmes d'innovation 5G, le CSF réunit tous les acteurs de la chaîne de valeur afin d'optimiser son déploiement et de réaliser son potentiel. À ce titre, le CSF Infrastructures numériques s'attachera également à une importante collaboration avec les autres CSF pour développer les nouveaux usages.

La transformation apportée par la 5G sera profonde. Elle facilitera la deuxième phase de la numérisation de la société et de l'économie, comme le souligne le gouvernement dans sa feuille de route 5G de 2018.

Objectifs et réalisations

Le projet a été structuré en deux grands axes :

1. Élaborer la stratégie, via des études thématiques, permettant de comprendre les enjeux et les freins à lever dans le déploiement des réseaux 5G ;
2. Œuvrer à la création d'un réseau pérenne de plateformes 5G, permettant d'établir une infrastructure 5G d'innovation en réseaux multi-sites.

Le Comité a déjà produit plusieurs livrables thématiques, l'un sur l'environnement, et l'autre sur les enjeux structurants de la 5G. Le [livre blanc « 5G : stratégies et enjeux »](#) évoque, sans se vouloir exhaustif, les enjeux jugés prioritaires autour de la 5G en France, tels que le déploiement du cœur de réseau autonome « *Stand Alone* » (SA), les enjeux autour de la santé etc.

Le [livre blanc « Contribution et éclairage du CSF Infrastructures Numériques sur la question environnementale associée au numérique et à la 5G »](#) propose, en réponse à la remise en question croissante dans les médias et dans les prises de position de certains élus, du bien-fondé du déploiement de la 5G – notamment qu'elle aurait des impacts négatifs sur l'environnement – une vision de spécialiste de ce sujet afin de corriger certaines idées fausses qui circulent sur la 5G.

Le réseau de plateformes 5G multi-sites et multi-opérateurs, accessible aux startups, TPE/PME et grands groupes, s'inscrit dans la feuille de route 5G du gouvernement et rassemble des plateformes existantes et vise à pousser à la création de nouvelles plateformes.

Il est orienté vers l'innovation technologique avec pour objectif de faire le lien avec les futurs marchés verticaux industriels, et permettre ainsi l'avènement de l'industrie 4.0. Ce réseau cherche aussi à anticiper l'évolution des réseaux de télécommunications et les enjeux en matière de recherche et de développement.

À ce jour, [plus d'une dizaine de plateformes](#) font partie du réseau et se sont inscrits dans le plan de relance au travers de l'appel à projets « souveraineté » lancé par le Gouvernement.

Projet 2 : Construire les territoires intelligents

Enjeux

Le très haut débit (THD) est aujourd'hui un défi industriel prioritaire. Il permet de connecter citoyens, entreprises et collectivités, avec des bénéfices désormais évidents en termes d'information, de productivité, d'innovation et d'équité territoriale. La prochaine étape sera celle de l'internet des objets (IoT), rendue possible grâce à l'infrastructure fibre qui sous-tend le tout connecté. L'IoT est une chaîne de valeur complexe, qui va du capteur jusqu'à la donnée en passant par la connectivité.

Si le territoire intelligent est d'ores et déjà au cœur des préoccupations des collectivités, ces dernières peinent encore à évaluer les bénéfices. Il est essentiel que la filière se mette unanimement au service des collectivités pour assurer la confiance nécessaire à la généralisation du territoire intelligent et de co-construire avec elles un modèle de gouvernance des données adapté. Cela passera par la mise en place d'expérimentations autour des différents équipements de la cité.

Objectifs et réalisations

Ce projet a pour objectif de faire des territoires intelligents une réalité. Les objectifs de la filière sont tout d'abord de construire une vision commune des territoires intelligents avec les collectivités locales, avec un point d'intérêt spécifique pour l'enjeu de la gouvernance et l'interopérabilité des données.

A ce titre, le groupe de travail a lancé une série de conférences en provinces, les « Ateliers des territoires connectés », dont la première édition s'est tenue à Angers au mois de septembre 2020. Ces conférences qui continueront en 2021 ont pour but de rassembler l'ensemble de la filière et les acteurs des collectivités territoriales pour imaginer les services de demain.

La filière fera également des projets conformes à cette vision commune, au bénéfice des territoires du fait de leur pérennité et de leur exemplarité.

Le gouvernement a lancé avec les fédérations du CSF à la fin de l'année 2020 une étude pour élaborer un diagnostic des initiatives existantes et construire une vision commune des territoires intelligents. Cette étude et ses livrables permettront de développer les outils adaptés au lancement dès 2021 de projets pertinents et crédibles de territoires intelligents dans les territoires.

Cette démarche d'ensemble permettra de crédibiliser les initiatives en cours et d'offrir à l'ensemble des acteurs, industriels et collectivités territoriales, les moyens, cognitifs comme financiers, de s'engager pleinement dans leur transformation numérique. Il s'agira de favoriser des logiques de projets rapides à fort impact pour le local, en associant les divers maillons des collectivités partageant les compétences liées aux territoires intelligents.

Projet 3 : Sécuriser l'emploi et les passerelles de formation vers les nouveaux métiers des infrastructures numériques

Enjeux

Pour réussir l'échéance de 2022, le déploiement de la fibre optique a pour défi de mobiliser en quelques années un grand nombre de nouveaux salariés. Il faut anticiper une gestion RH de long terme pour ces agents, mobilisés principalement sur une période de 5 ans. Avec une connectivité THD généralisée, de nouveaux métiers se créeront naturellement, qu'il s'agisse du déploiement de la 5G ou de celui des Smart territoires. Il faut donc envisager les passerelles des métiers du THD vers les nouveaux métiers qui apparaîtront, afin de pérenniser l'emploi dans la filière Infrastructures numériques.

Cet enjeu est primordial pour la filière Infrastructures numériques car le déploiement massif des infrastructures THD dans le cadre de plans nationaux d'envergure a montré à plusieurs reprises la fragilité du secteur en termes de mobilisation de forces vives. C'est cette même fragilité qui a donné lieu à la signature de l'Engagement développement et compétences (EDEC) fibre optique en 2017. Si la démarche de l'EDEC fibre optique montre déjà ses effets, elle n'est pas suffisante sur le long terme.

La filière a souhaité donc initier une démarche d'anticipation, liée notamment au ralentissement prévu du déploiement de la fibre optique et de la fin de l'EDEC fibre optique, mais également au développement de futurs usages. Les personnes déployées sont des talents désormais experts des infrastructures numériques qu'il serait préjudiciable de voir partir pour d'autres secteurs industriels.

De ce fait, le Comité compte tirer profit de cette initiative structurelle pour mettre en place un plan d'action sur les 5 prochaines années, qui permettra d'établir des passerelles entre les métiers d'aujourd'hui dans les infrastructures numériques et ceux de demain.

La complexification de l'infrastructure numérique est également un enjeu croissant en termes d'emplois, qui nécessitera, dans les années à venir, un recrutement plus important de salariés toujours plus qualifiés (bac +3 à bac +5). La filière doit donc renforcer son attractivité et anticiper ses besoins en matière de main d'œuvre qualifiée pour éviter un phénomène de « fuite des cerveaux » vers d'autres secteurs plus attractifs ou vers l'étranger.

La filière souhaite également tirer parti de son intégration actuelle à l'international et de la mise en œuvre prochaine de sa feuille de route Export afin d'imaginer un certain nombre de partenariats internationaux qui permettraient, à termes, de former et de recruter les « ambassadeurs » de la filière à l'international.

Objectifs et réalisations

Ce projet vise la mise en œuvre d'un plan EDEC post-EDEC fibre pour l'emploi des nouveaux métiers dans la filière (5G, smart territoires) et pour favoriser le développement de passerelles entre différents métiers des infrastructures numériques, le développement de nouvelles formations et l'émergence de nouvelles certifications.

La valorisation de l'emploi, des compétences et des formations professionnelles dans la filière Infrastructures numériques doit permettre :

- De réaliser, dans un premier temps, un état des lieux des actions passées déjà achevées ou en cours de mise en œuvre (EDEC fibre optique) et d'identifier les besoins futurs sur la base de la situation actuelle ;
- D'anticiper l'émergence de besoins importants en professionnels dans les branches et corps de métier des infrastructures numériques qui ne sont aujourd'hui pas dimensionnés pour répondre à une forte demande future ;
- D'identifier les besoins en matière d'emplois à forte valeur ajoutée du fait du développement d'infrastructures toujours plus complexes et dématérialisées, nécessitant le recrutement de profils toujours plus qualifiés ;
- De mettre en œuvre un nouvel EDEC dédié aux métiers de l'infrastructure numérique de demain (Smart territoires, Smart building, IoT, 5G) pour favoriser le développement de passerelles entre différents métiers des infrastructures numériques, le développement de nouvelles formations et/ou l'émergence de nouvelles certifications. L'objectif est de rendre polyvalent et adaptable aux nouvelles infrastructures les salariés mobilisés jusqu'à aujourd'hui dans des corps prédéfinis (monteur câbleur, technicien de maintenance, technicien bureau d'étude, etc.).

L'implication du Comité Stratégique de Filière Infrastructures numériques dans la stratégie d'accélération 5G et futures technologies de réseaux de télécommunications sera également particulièrement importante pour développer des actions complémentaires à l'EDEC, notamment pour les compétences rares et à forte valeur ajoutée.

Projet 4 : Participer à l'élaboration d'une stratégie de création d'offre à l'exportation et diffuser le modèle français de déploiement des infrastructures ouvertes et mutualisées

Enjeux

Il est indispensable d'inventer une offre française intégrée, clé en main, qui donnera davantage de puissance et d'efficacité à la démarche commerciale vers l'international. Cela passe par le regroupement de l'ensemble du secteur sous une même bannière. Les bénéfices d'un portage étatique en termes d'image de marque et d'accompagnement des industriels à l'export devraient démultiplier les résultats.

Il s'agit de promouvoir le modèle français en particulier chez nos voisins européens (le modèle français de déploiement de la fibre optique a inspiré le nouveau paquet télécom) et en Afrique francophone (où les plans de développement sont particulièrement inspirés de ce modèle français), mais également à l'international de manière générale avec la création d'une marque ou d'un label représentatif distinguant la compétence française en matière d'infrastructures numériques.

Il est nécessaire de profiter de l'avance française dans le déploiement de la fibre pour développer l'export pour les acteurs français, particulièrement en Afrique et en Europe.

Objectifs et réalisations

L'objectif est de promouvoir l'offre française à l'export. La filière travaille actuellement à définir un catalogue de produits, services et savoir-faire français en matière d'infrastructures numériques qu'il sera possible de valoriser à l'international, construire l'image de la filière à l'international, nouer des partenariats dans les pays d'intérêt majeur en termes de formations et compétences.

Impliquer la filière dans la dynamique de la Relance

La dynamique de relance de notre économie

Le plan *France Relance* présenté en conseil des ministres le 3 septembre 2020 formule trois priorités pour la période 2020-2022, et les dote de moyens importants :

- La transition écologique (30 milliards d'euros) ;
- La compétitivité, clé de notre souveraineté économique et de notre indépendance technologique (35 milliards d'euros) ;
- La cohésion, à la fois sociale et territoriale (35 milliards d'euros).

Ces trois priorités ont des implications fortes à la fois pour l'industrie et pour le numérique. Ce plan *France Relance* bénéficiera à l'industrie à hauteur de 35 milliards d'euros. Outre la baisse des impôts de production, beaucoup plus élevés en France qu'ailleurs en Europe, ce plan se concentre sur quatre objectifs :

- La modernisation et la numérisation de l'outil de production (900M€ d'ici 2022 en faveur des PME et ETI industrielles les plus touchées) ;
- La décarbonation et le rendu écologique de l'industrie française (1,2Md€) ;
- Les enjeux de relocalisation des activités dans les territoires et l'accroissement de la résilience (1Md€ en soutien à l'investissement) ;
- L'innovation et le développement des technologies, produits et services de demain (20Md€ sur 5 ans via une 4^{ème} vague d'investissements d'avenir).

Le numérique est également un pilier majeur du plan de relance, avec près de 7 Mds€ engagés sur 2020-2022. Cette approche se structure en quatre piliers : le développement des start-ups et de la souveraineté technologique majeure (3,7Mds€), l'accès au numérique, la formation aux matériels du numérique et la transition numérique des entreprises et de l'État.

Un rôle essentiel de la filière infrastructures numériques

La filière des Infrastructures numériques jouera un rôle moteur dans l'atteinte des objectifs du plan de relance. Constituée d'un nombre important d'entreprises dont la chaîne de valeur s'étend des fabricants de câble aux opérateurs télécoms en passant par les équipementiers, le CSF « Infrastructures numériques » rassemble des entreprises ayant vocation à développer des usages technologiques innovants dans les territoires, au bénéfice des citoyens, de la transition écologique et de la souveraineté de l'économie française.

La 5G traduit très bien la place des infrastructures télécoms dans la compétitivité future de notre économie. Elle est, en effet, un facteur clé de modernisation et de transition vers l'industrie du futur : la connectivité accrue et la latence plus faible de la 5G favoriseront la réduction des coûts, grâce à une plus grande efficacité opérationnelle,

mais aussi le développement de nouvelles offres grâce à des fonctionnalités comme le contrôle en temps réel à distance.

La pertinence des usages de la 5G dépasse le seul cadre industriel : le développement de la 5G est un enjeu de souveraineté et de résilience pour toute notre économie. Demain, les territoires intelligents auront recours à des usages de la 5G dans des domaines stratégiques tels que l'agriculture, la santé, l'eau, l'électricité ou encore la mobilité, y compris pour les services publics. En ce sens, la 5G est un enjeu de souveraineté essentiel : son développement pourra bénéficier à la fois aux usagers des services publics ; aux entreprises qui verront leur outil de production modernisé et pourront développer de nouvelles offres, y compris à l'international ; aux territoires qui bénéficieront d'une attractivité accrue ; et à l'économie tout entière grâce à une autonomie stratégique accrue, face à une concurrence internationale forte.

La participation du CSF à la dynamique du Plan de relance

L'application de la 5G aux marchés verticaux a été érigée comme l'un des cinq secteurs critiques du Plan de relance pour l'industrie. L'appel à projets (AAP) sur la souveraineté dans les réseaux de télécommunications, lancé dès 2020, a été prolongé en 2021.

Plusieurs plateformes d'expérimentation 5G labellisées par le CSF « Infrastructures numériques » dans le cadre de son projet structurant « 5G » sont candidates à cet Appel à projets sur la souveraineté dans les réseaux de télécommunications du Plan de relance. Parmi ces plateformes, on retrouve, par exemple, le projet Vertical ISS, dédié au développement des usages hospitaliers de la 5G, le projet CR1IoT, dédié au développement des objets connectés industriels critiques ou encore le projet Beyond 5G dédié au développement de la recherche et développement pour des secteurs cruciaux (télécoms, mobilité, IoT industrielle, sécurité et défense).

La participation du CSF aux priorités du plan de relance se renforcera également à travers la stratégie d'accélération sur la 5G et aux futures technologies de réseaux de télécommunications, au bénéfice de l'emploi et de la compétitivité du secteur des télécoms en France. Le CSF « Infrastructures numériques » sera consulté sur les orientations de cette stratégie, et jouera un rôle clé pour la relayer auprès des acteurs de l'écosystème.

L'avenant au contrat de filière « Infrastructures numériques »

Sollicité par le Gouvernement dans le cadre de la dynamique de *France Relance*, le CSF « Infrastructures numériques » a rédigé un avenant à ce contrat afin d'accentuer la dynamique positive des chantiers en cours du CSF par une articulation avec les priorités et les moyens de France Relance.

L'avenant ajoute de nouvelles actions ambitieuses pour la filière, dans trois domaines prioritaires du Plan de relance :

La transition écologique de notre société :

Au travers de l'étude sur les enjeux des territoires intelligents lancée par l'État en partenariat avec le CSF, le groupe de travail « Territoires intelligents » pourra dresser un état de lieux des projets pertinents en France et des possibilités de déploiement de solutions répondant aux enjeux de la transition écologique et environnementale.

Par ailleurs, l'avenant au CSF renforcera l'axe « 5G et environnement » consacré à l'optimisation énergétique et environnementale des réseaux de télécommunications et à leur impact positif sur l'ensemble des filières industrielles. Cet axe s'inscrit dans la continuité du livre blanc « 5G et Environnement » publié en novembre 2020 et aura pour objectif d'approfondir la thématique, notamment au travers de l'identification de bonnes pratiques autour des usages et de la mesure des impacts de la 5G sur l'environnement. Ces travaux pourront déboucher en 2021 sur une journée d'information organisée par la filière.

La compétitivité de notre économie :

Un des objectifs du CSF, réaffirmé avec l'avenant signé le 26 janvier, est de structurer l'écosystème français des réseaux télécoms du futur, grâce au financement de projets d'expérimentation et de développement de la 5G en prenant appui sur les dispositifs de *France Relance* et du 4^{ème} Programme d'Investissements d'Avenir (PIA4), ainsi que de projets en faveur du développement de territoires intelligents.

La poursuite en 2021 et 2022 des appels à projets dédiés à la 5G dans le cadre du plan de relance contribuera ainsi à faire de la 5G un axe de compétitivité industrielle majeur.

Au sein du groupe de travail « 5G », un sous-groupe aura pour mission de réaliser une cartographie de l'écosystème français de virtualisation des réseaux et de sa chaîne de valeur, ainsi que d'identifier à la fois les obstacles et les solutions au développement de l'écosystème en France.

Le groupe 5G du CSF aura également pour objectif de formuler des propositions aux autorités publiques sur les modalités d'accès aux fréquences pour des acteurs verticaux, en vue de développer des réseaux privés 5G. Ce travail s'appuiera sur un

recensement des besoins des industriels et des collectivités, ainsi qu'une étude identifiant les meilleures pratiques à l'international.

Le CSF « Infrastructures numériques » a également vocation à faire émerger des nouveaux projets de territoires intelligents et en faire des outils pour la souveraineté et la compétitivité de notre pays. L'étude sur les initiatives existantes en matière de Territoires intelligents, lancée par le Gouvernement avec la filière, contribuera à la réflexion en faveur de nouveaux projets liés aux territoires intelligents dans tous les types de collectivités. Ainsi, avec le soutien de l'État sera lancé en 2021 un appel à projets « Territoires intelligents ». L'offre de la filière autour des territoires intelligents pourra également être valorisée via un démonstrateur.

La cohésion de la filière :

La diversification des usages, en particulier à travers la 5G et les territoires intelligents, implique le développement de nouveaux usages métiers et de nouveaux besoins en termes de compétences. L'objectif est donc de renforcer l'adéquation entre emplois et compétences au sein de la filière afin d'anticiper les besoins tout en permettant d'adresser les enjeux de mixité, d'emploi des jeunes et de (ré)insertion professionnelle, notamment pour les personnes peu qualifiées. Le CSF mènera une action de sensibilisation sur ces thèmes, notamment à travers l'identification et la diffusion des bonnes pratiques.

Le Groupe de Travail « Emploi et formation » prépare actuellement un nouvel accord « Engagement Développement et Compétence » (EDEC) visant, d'une part, la continuité des formations en lien avec le déploiement de la fibre dans le cadre du plan France Très Haut Débit, et, d'autre part, l'anticipation des besoins pour les nouveaux métiers du numérique (territoires intelligents, bâtiments intelligents, IoT, 5G) qu'impliquent le développement de la 5G et des territoires intelligents.

Cet EDEC fera l'objet d'un dépôt de dossier en janvier 2021. En lien avec les objectifs de l'EDEC mais aussi avec la stratégie d'accélération 5G, le CSF et la DGE lanceront une mission d'identification des compétences françaises sur les technologies de réseaux, dans le but de développer l'offre de formation dans l'enseignement supérieur et d'attirer les talents disposant de compétences clés.

Reposant sur ces trois domaines clés pour la relance, l'avenant au contrat de filière CSF « Infrastructures numériques » a été signé mardi 26 janvier 2021 par **Agnès Pannier-Runacher**, Ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie, **Cédric O**, Secrétaire d'État chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, **Nicolas Guérin**, Président du CSF, **Jacques de Heere**, Vice-Président du CSF, **Pascal Guihéneuf** et **Bernard Allain**, représentants respectivement la CFDT et Force Ouvrière.

CONTACT PRESSE :

Stéphanie BRUN,
Directrice de la communication
de la Fédération Française des Télécoms

sbrun@fftelecoms.org - 06 47 47 15 76

Comité Stratégique de Filière
Infrastructures numériques

